



Pris en flagrant delit de vol dans un magasin.

Par **yoyo**, le **13/05/2011** à **03:03**

Bonjour,rnrnIl a une semaine, j'ai été pris en flagrant délit, grâce aux caméras de surveillance je suppose, de vol dans un grand magasin de vêtements. Concrètement j'ai mis dans mon sac (pour la première fois de ma vie) une chemise d'une valeur de 15€. Sans vouloir excuser mon geste que je regrette énormément, je suis sans emploi, sans argent, et j'avais obtenu un entretien d'embauche le lendemain mais je n'avais pas d'argent sur mon compte pour m'acheter une chemise décente et c'est donc la seule solution que j'ai trouvé (je sais maintenant que c'était la pire). rnrnDans les faits, les vigiles m'ont amené dans une salle annexe du magasin m'ont demandé de rendre ce que j'avais volé, ce que j'ai fait sans nier, ni opposer aucune résistance et ont juste pris mon nom et mon adresse grâce à ma carte bancaire et ma carte de sécu sans photo. Rien de plus (je n'avais aucun papier d'identité sur moi). Pas de papiers officiels, pas de signatures, pas de photo, rien d'autre que mon nom et adresse (qui pourraient très bien être fausses). rnrnJ'ai aujourd'hui reçu chez moi un courrier (sans accusé de réception) me demandant de payer un dédommagement de 450€ à l'entreprise!! Bien sur, si je n'ai pas d'argent pour me payer une chemise, je n'ai pas l'argent pour payer l'amende!rnrnA votre avis, qu'est-ce que je risque si je ne paye pas et ne répond as au courrier? rnrnJe sais que c'est encore vouloir tricher mais ça me paraît quand même chère payé pour une chemise que j'ai finalement acheté le lendemain pour prouver ma bonne fois et que j'étais vraiment désolé de mon acte!rnrnMerci de m'éclairer et de m'aider :-)rnrnBonne soiréernrnYoyo

Par **corimaa**, le **13/05/2011** à **10:36**

Bonjour, seul un jugement du tribunal peut vous penaliser d'une amende mais surement pas le magasin ! Le magasin ne peut se faire justice lui meme.rnrnSinon, il y a des friperies avec de bons vetements vraiment pas chers si vous avez besoin d'etre presentable

Par **mimi493**, le **13/05/2011 à 12:40**

Vous risquez une plainte déposée auprès du Procureur de la République

Par **yoyo**, le **13/05/2011 à 15:22**

Merci de vos réponses!rnrnDisons qu'avec juste mon nom et adresse ça me paraît un peu léger pour commencer un action en justice. J'aurais très bien pu mentir!rnrnPS: je peux maintenant me permettre de d'acheter mes chemises puisque j'ai finalement obtenu le poste :-)

Par **corimaa**, le **13/05/2011 à 15:44**

Comme quoi ils se sont plus penchés sur vos compétences que sur votre chemise :)

Par **mimi493**, le **13/05/2011 à 19:09**

[citation]Disons qu'avec juste mon nom et adresse ça me paraît un peu léger pour commencer un action en justice. J'aurais très bien pu mentir![/citation] et comme ça vous auriez une plainte aux fesses sans le savoir, c'est encore pire

Par **yoyo**, le **13/05/2011 à 19:46**

Bon je vois bien que ce n'est pas si facile que ce que je ne pensais donc je vais payer et on en parlera plus et je pourrais enfin dormir sur mes deux oreilles. Etpuis ça m'apprendra.rnEncore merci pour vos réponses!

Par **corimaa**, le **13/05/2011 à 20:29**

NON !!!!! Vous ne payez pas l'amende de 450 euros ! Ils n'ont pas à vous faire payer une amende de 450 euros sans avoir porté plainte contre vous et seul un juge décidera du montant que vous aurez à payer si vous avez quelque chose à payer et en admettant que le procureur ne classe pas l'affaire sans suite. Eventuellement, vous auriez un rappel à la loi!rnrnAttendez de voir si vous êtes convoquée et si vous avez ou non une amende, mais si vous n'avez jamais rien volé, que vous n'êtes pas fichée et que vous n'avez volé et rendu qu'un article à 15 euros, ça m'étonnerait que vous ayez 450 euros d'amende.rnrnIls veulent vous intimider et tente de vous tirer 450 euros pour 15 euros d'achat rendu, NE PAYEZ PAS ! Seule la justice peut vous punir et vous mettre une amende, pas eux !rnrn[citation]et comme ça vous auriez une plainte aux fesses sans le savoir, c'est encore pire [/citation]rnrnMimi veut

dire que si vous aviez donné votre nom mais une fausse adresse, vous pourriez tres bien avoir une plainte contre vous sans qu'elle n'arrive à la bonne adresse, et que vous ne seriez donc pas au courant.rnrnPuisque vous avez bien reçu leur courrier, s'ils ont déposé plainte contre vous, vous recevrez bien la convocation, donc ne vous inquiétez pas. C'était dans la supposition où vous auriez menti sur votre adresser.nrnPS : Vous pouvez chercher dans tout le forum, des gens qui ont volé à l'étalage, il y en a, mais pas un ne parle d'une amende que le magasin leur aurait envoyé par courrier simple, ou meme recommandé. C'est une belle arnaque. A quel ordre vous ont-ils demandé de régler cette somme ?

Par **mimi493**, le **15/05/2011** à **18:06**

[citation]Mimi veut dire que si vous aviez donné votre nom mais une fausse adresse, vous pourriez tres bien avoir une plainte contre vous sans qu'elle n'arrive à la bonne adresse, et que vous ne seriez donc pas au courant. [/citation] Super, j'ai un interpréteur perso et gratos. Tu fais le repassage aussi ? :)rnrnOui effectivement, c'était bien le sens de ma réponse, et je trouve aussi que la somme demandée est louche.

Par **corimaa**, le **16/05/2011** à **15:24**

[citation]Super, j'ai un interpréteur perso et gratos. Tu fais le repassage aussi ? :) [/citation]rnrnBah, c'est plus facile pour moi de répondre à ce genre de question que de vous faire perdre votre temps alors que vous etes plus calée que moi et plus utile ailleurs ;)

Par **elise1001**, le **13/03/2013** à **11:57**

Tapez votre tBonjour ! rnrnHier je suis aller faire les courses avec mon père a Auchan !! J'aime bien le maquillage donc j'ai dit a mon père que j'aller au rayon maquillage il ma dit ok ! Une fois dans le rayon je voie un glosse et un phare a paupière (mais comme je suis mineur (13 ans) je n'avais pas l'argent correspondant a la somme qu'il fallait payer donc j'ai voler les 2 produits (n'ayant pas conscience de se que je faisait) mais arriver a la caisse je voie un vigile (mon père se douter de rien) en sortant de la caisse rapide le vigile m'interpelle et demande a le suivre (mon père étonner et moi choquer) la dame ma dit que des cameras de surveillance m'avait vue !! je savais plus quoi faire ni répondre en fin de compte je lui est dit que j'avais reposer les articles une autres dame (très gentille) ma emmener pour lui montrer ou j'avais reposer l'article puis ma dit en route : tu c'est étant jeune j'en ai fait aussi des bêtise moi ! puis elle ma demander si j'avais vraiment reposer les article et je lui est dit que non ! J'ai alors du signer un papier en marquant lue et approuver puis signer en dessous de cette petite phrase ! En sortant mon père (un homme qui veut que mon bien et qui est très très gentil) ma dit qu'il le dirai pas a ma mère (j'étais très très contente) [smile4] Puis il a du payer la somme des 2 produits de beautés (moins de 15 euros)!! Mais questions sont donc : rn- est ce que vous croyez qu'il y aura une suite ?? rn- est ce que ma mère va tomber sur un courrier ?? rnrnJe regrette tellement mon geste !! j'ai maintenant compris que voler est horrible et que je le referait plus jamais jamais jamais jamais !! J'ai trop trop peur pour une fille de mon âge 13 ans rnrnMerci d'avance et merci a Lola de m'avoir un peut rassures dans votre cas a vous (qui

est un peu similaire au miens) voila merci et bonne chance a ceux qui on fait la même bêtise que moi !!!!
Bisous a tout le monde !!
nexte ici pour répondre ...

Par **regret12345**, le **13/08/2017** à **15:06**

bnjr, rnJ'ai commis un vol dans un magasin de vetement que je regrette, je sais pas pourquoi je lai fait ?! le vigil a appelet la police et m'ont pris au poste de police ils ont pris mes empruntes et photo et adn aussi apres il m'ont dit vous ne crainyer rien,mais faut pas le refaire c'est tout j'ai tout remis au magasi. ils veulent pas que je paie. rnSVP dites moi ce qu'il m'attend je suis etudiante étrangère marier avec francais jais peur que la prefecture ne me renouvle pas ma carte sejours, et aussi SVP dites moi comment acceder a mon casier jai tres peur , je dors plus je manges plus je veux me suicider

Par **Dij**, le **24/02/2019** à **16:58**

Regret12345 dis mois Stp moi j'ai fais la même bêtise y'a 2jours et j'ai terriblement mal ttop peur qu'on me convoqué ou que mon mari soit au courant moi on m'a fais signé et j'ai payé la marchandise valeur de 14 euro mais y'avais pas la police je voudrais savoir s'il y'auara une suite ou s'il y'aura rien dans mon casier